

COMITE DE VILLAGE : Bourg de Lanton

Réunion du 11 janvier 2021

18h - suite aux contraintes sanitaires

Participants :

BOUHET Lionel (excusé)	METIVIER Brigitte (excusée)
CANTARELLI Jacqueline	MUNCH Janine - Présidente
CHAUME José	NIJENHUIS Isis - Secrétaire
GOULEY Marie Elisabeth (excusée)	POZZI Pablo
HELLEY Claudine	RUBIO Patrice
JEUNHOMME Yvon	SALLES de SAINT PAUL Philippe (excusé)
LANNES Brigitte- Secrétaire	

Ordre du jour :

- Intervention de Mme Annie France Peuch, élue référente du comité
- Charte : rappels et précisions concernant les attributions du comité de village
- Point infos sur les moyens de communication disponibles pour le comité
- Activités de ce début d'année 2021
- Premières propositions d'amélioration de la vie de nos habitants
- Projet pour le village : aménagement du site de la Sablière

Janine Münch présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et offre à tous ses remerciements pour l'active participation de chacun à la distribution des colis de Noël à nos Aînés.

1. INTERVENTION de ANNIE FRANCE PEUCH, élue référente du comité :

Remerciements et transmission de vœux, de bonne et heureuse année, à tous les membres du comité.

- Distribution des colis de Noël : nous avons tous reçu un bon accueil et avons recueilli des demandes : des besoins particuliers ont été exprimés, il est nécessaire de les faire remonter au CCAS ; un exemple est explicité. Quelques problèmes ont été rencontrés : il est nécessaire de mettre à jour les listes électorales, d'ajouter les noms de naissance...

-Point sur la Cabane des Arts : les photos du projet sont à disposition, les travaux doivent commencer au mois d'avril ; les artistes ont prévu de former un collectif ; cette cabane doit être vivante, dynamique, pour les artistes, les jeunes, les habitants de la ville ; des ateliers seront organisés selon les périodes de l'année. Le but est de créer un réseau culturel intergénérationnel.

-Projet d'une artothèque en lien avec la médiathèque : il s'agit d'un fond d'œuvres artistiques prêtées par leurs auteurs, artistes locaux ou territoriaux, aux particuliers, écoles, EHPAD, établissements publics...et ce, pour une durée préalablement définie. Le but est la familiarisation avec l'art.

-Projet concernant le domaine de Certes.

Projet d'amélioration de son entrée et sollicitation nécessaire de divers partenaires : Conseil Départemental, Conservatoire du Littoral, domaine de Certes...

-Projet de la Sablière : à voir en fin de séance.

2. CHARTE DES COMITES DE VILLAGE

Quelques précisions et rappels sur les objectifs et attributions de notre comité de village :

Nous sommes tous bénévoles et volontaires, citoyens non élus.

Les comités sont créés par une délibération du conseil municipal.

Ils sont un relais privilégié entre les habitants et la Municipalité.

Force de propositions, ils sont chargés de susciter un dialogue entre les différents acteurs locaux, faire remonter les attentes, les inquiétudes, les projets, au niveau de la mairie.

Les questions traitées sont d'intérêt général,

Les comités n'ont pas vocation à être décisionnaires et agissent en totale neutralité.

3. MOYENS DE COMMUNICATION A DISPOSITION DU COMITE :

Isis Nijenhuis fait la présentation des différents moyens mis à notre disposition et proposés lors de notre première réunion du 19 novembre (suite à la réunion formelle).

Adresse postale : Comité de village de Lanton

Maison des Associations et de la Jeunesse

25, avenue David de Vignerte

33138 Lanton

Adresse email :

comitedevillagedelanton@ville-lanton.fr

Cartes de visite :

Des cartes de visite ont été produites en petit nombre, pour information, d'autres seront éditées sur demande.

Flyers :

Une trame de flyer commune aux 4 comités sera finalisée ; le 4 janvier, référents et présidents ont défini le contenu du premier flyer destiné aux vœux des comités. Il comportera le logo de la Mairie, la photo de l'Hôtel de Ville, les adresses des 4 comités, en bref, quelques attributions des comités, le QR code, le tout en 3 couleurs maximum.

Un deuxième document, concernera notre propre flyer sur la même trame, pour nos informations spécifiques.

Un troisième explicitera les bonnes pratiques du « bien vivre » dans notre commune.

Afin de faciliter les actions de communication au plus près des habitants, nous avons prévu une sectorisation du village.

Brigitte Lannes a découpé informatiquement notre village en 6 secteurs à peu près équivalents et réalisé des schémas, avec le nom des rues pour chaque secteur ; ces plans nous permettront de travailler en duos sur chacun des secteurs ; nous expérimenterons ce découpage en secteurs avec le boîtage des flyers (vœux au village).

Brigitte nous fait la présentation des secteurs et effectue la distribution des impressions.

Nous constituons ensuite les premiers duos d'action. Les absents seront informés et sollicités également.

4. PREMIERES ACTIVITES PRATIQUES DU COMITE

Janvier :

Boîtage des flyers pour les vœux des comités de village, confectionnés et édités par les services de la mairie. Distribution des flyers faite le 18 janvier.

Février :

Accueil des nouveaux arrivants dans la commune : chaque année, ceux-ci sont invités par Madame le Maire pour une réunion d'accueil et un cocktail, accompagnée des élus, des associations, des comités de village... divers documents d'informations leur sont remis. Cette année particulière nous donne l'opportunité de les rencontrer individuellement, leur apporter ces documents et en profiter pour présenter le comité de village et ses attributions.

5. PREMIERES PROPOSITIONS D'AMELIORATION DE VIE DES HABITANTS DE NOTRE BOURG

- Problèmes importants et récurrents de réseaux d'eau non résolus, après plusieurs interventions, rue de la République. Ces problèmes sont à régler dans les meilleurs délais. Mme Peuch nous informe que de nombreux travaux ont été effectués par les prestataires sous compétence de la COBAN, mais les réseaux nécessitent encore des interventions.
- Un jardin communautaire est demandé pour créer du lien social. Mme Peuch explique que des demandes similaires ont aussi été faites, notamment par la MAS ; la personne élue référente aux affaires sociales, mène également des réflexions sur le sujet.
- Demande de création d'un centre-ville avec des magasins ; A. France nous rappelle que le projet de Cassy est toujours d'actualité.
- Réaménagement des abords de la salle de sports du Braou et accès au domaine de Certes. L'élue en charge de ces sujets est en contact avec les différents partenaires ; le plan architectural a été proposé dès 2019 ; Pas d'avancée pour le moment mais le projet reste d'actualité.

- Promenade du bassin de baignade à la plage Suzette :il manque des bancs. A voir.
- Entrée du domaine de Certes interdite aux vélos mais pas de racks pour les déposer.
- Arbres autour du bassin demandés pour faire de l'ombre ; l'été, la chaleur est insupportable.
- Réhabilitation de la gare. AF Peuch nous précise que cette gare n'est pas aux normes dans l'état actuel ; sujet souvent exprimé, proposition d'une utilité d'intérêt général...

6. PROJET DE LA SABLIERE

AF Peuch et Janine Münch souhaitent parler du projet de la Sablière, sur le territoire de notre village.

La Sablière du Pas Simonet est un site sauvage situé au cœur du territoire nord bassin. Il est à proximité du bourg et offre des possibilités de balades entre forêt et plans d'eau.

Etat des lieux :

Ce site propose plans d'eau, forêt, presque île de sable ; il a une identité forestière sauvage, la nature est forte, on y éprouve une sensation d'isolement, d'ailleurs...il abrite de nombreuses espèces animales, florales, des espaces de landes, de forêt, de zones humides.

Il n'offre aucun espace d'accueil correct, des véhicules tout terrain le traversent en tous sens ; des comportements irrespectueux, du braconnage, des festivités sauvages sont constatées...

Propositions :

Repenser l'entrée, la contrôler, faire un parking naturel mais organisé.

Concilier l'accueil et la préservation de la nature.

Conforter l'usage des étangs, la pêche, les balades, maintenir les paysages, la flore, la faune, le développement de la diversité.

Mettre en place un programme d'animation culturelle de la nature.

Maintenir le public sur des chemins précis, leur expliquer l'histoire du site, des sablières, par des illustrations, des graphismes...proposer un sentier d'interprétation. Faire un lieu de rencontres, d'échanges, de découvertes, dans le respect des lieux et des particularités naturelles.

Nous souhaitons proposer une présentation vidéo, par exemple, de ce projet à notre comité ; un rendez -vous nous sera proposé dans les semaines prochaines par Annie-France.

La séance se termine à 19h50.

Pour le comité,
J. Münch

le 25 janvier 2021